



ASSOCIATION BENINOISE DES HEMOPHILES (ABH)

Centre National Hospitalier et Universitaire-HKM Service des Maladies du Sang Tél. : 21 30 10 3 7 – FAX : 21 30 16 63 (Poste 5051) Tél. : 00229 61 56 28 99 – N° DE COMPTE BOA : 006901470008-55. BP : 233 Allada, BENIN
Email : abhbenin@gmail.com .Facebook : abhbenin .

Compte Rendu de la Réunion Annuelle de l'ABH

- Date : 24 janvier 2026
- Heure : 9h
- Lieu : En ligne

- Présents :
- Mme VIGNON Chimène ODJO, Présidente de l'ABH
- Anicet Tossou, Responsable de la commission des jeunes
- Houdé Odilon, Trésorier de l'ABH
- ONIOSSOU Richard, Secrétaire chargé de la mobilisation et de l'organisation
- Hugues GBAGUIDI, Coordonnateur de la coopérative ABH
- Monsieur TOSSOU Armand, Président de l'antenne régionale
- ALIMANGNIDOKPO Pulchérie, Trésorière de l'antenne régionale
- Mme Isabelle Goubera, Secrétaire de l'antenne régionale

Ordre du Jour

1. Vœux pour 2026
2. Lancement des activités de 2026
3. Présentation des réalisations de 2025 et des perspectives pour 2026
4. Question des cotisations et de la caisse de solidarité
5. Activités prévues pour 2026

Résumé des Discussions

- La Présidente a souhaité les meilleurs vœux pour 2026 et a rappelé l'objectif de la rencontre.
- Chaque cellule de l'association a présenté son mode de fonctionnement et ses réalisations pour 2025, ainsi que ses perspectives pour 2026.
- L'ABH a rappelé la fin de certains partenariats avec le Bénin et la nécessité de relancer les cotisations.
- Il a été décidé de relancer les cotisations annuelles de 10.000F par an et de créer une caisse de solidarité, car aucune institution sérieuse ne fonctionne sans fonds de roulement.



ASSOCIATION BENINOISE DES HEMOPHILES (ABH)

Centre National Hospitalier et Universitaire-HKM Service des Maladies du Sang Tél. : 21 30 10 3 7 – FAX : 21 30 16 63 (Poste 5051) Tél. : 00229 61 56 28 99 – N° DE COMPTE BOA : 006901470008-55. BP : 233 Allada, BENIN
Email : abhbenin@gmail.com .Facebook : abhbenin .

-
- Des activités de visite de proximité et des activités de weekend de parents nouvellement diagnostiqués sont prévues.
 - L'ABH prévoit de nouer des coalitions pour mener des sensibilisations dans les zones qui n'ont pas accès à l'information sur l'hémophilie.
 - L'antenne régionale doit revoir son mode de fonctionnement.
 - La commission des jeunes prévoit des activités supplémentaires en plus de la formation numérique.
 - La question du dispatching des facteurs de coagulation dans les régions reste un sujet sans solution pour le moment.
 - Il a été décidé que pour recueillir les transferts Momo pour la caisse de solidarité, le numéro 229 0157734717 au nom de VIGNON Chimène sera utilisé temporairement, le temps que les mises à jour soient faites pour que le compte soit au nom de l'Association Béninoise des Hémophiles (ABH). Les transferts peuvent également être faits directement dans le compte BOA dont le numéro est sur le site web de l'ABH.

Décisions Prises

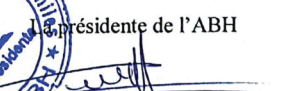
- Relancer les cotisations annuelles de 10.000F par an et créer une caisse de solidarité
- Organiser des activités de visite de proximité et des activités de weekend de parents nouvellement diagnostiqués
- Nouer des coalitions pour mener des sensibilisations dans les zones qui n'ont pas accès à l'information sur l'hémophilie
- L'antenne régionale doit revoir son mode de fonctionnement

Actions à Entreprendre

- Les responsables de chaque cellule sont chargés de relancer les cotisations et de sensibiliser les membres.
- Le coordonnateur de la coopérative ABH est chargé de renforcer le SOM pour les appels téléphoniques et motivation pour l'adhésion et cotisations.
- La commission des jeunes doit finaliser son programme.

Fait a Cotonou le 27 janvier 2026

La présidente de l'ABH


Présidente de l'ABH

Mme Chimène VIGNON ODJO